

Initiative pour un climat sain – « initiative pour les glaciers »

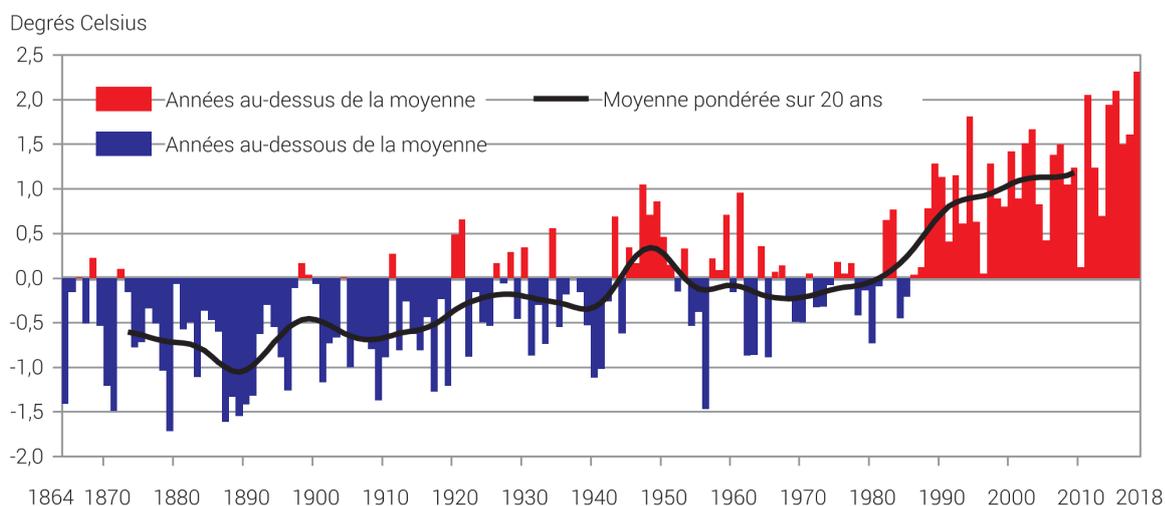
L'objectif de cette initiative est d'ancrer la protection du climat dans la Constitution suisse, avec pour conséquence un objectif de réduction à zéro des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, dans le but de permettre à la Suisse de respecter son engagement en signant l'Accord de Paris de 2015, par lequel la communauté internationale a défini l'objectif de limiter à moins de 2°C l'augmentation de la température moyenne de la planète.

Dans les faits, il s'agit d'une initiative sur le CO₂. Le terme « initiative pour les glaciers » est cependant légitime, car leur fonte est la conséquence directe du réchauffement de notre planète et est déjà marquante dans les Alpes, zone particulièrement sensible.

Le CAS apporte rarement son soutien à des initiatives ; la dernière fois c'était en 1974, en faveur des sentiers pédestres ! L'implication du changement climatique sur les Alpes est indéniable. En montagne, la fonte des glaciers, le raccourcissement de la saison d'enneigement, le dégel du pergélisol et l'instabilité du sol qui en résulte sautent aux yeux. Le graphique ci-dessous, indiquant les fluctuations de la température annuelle moyenne en Suisse depuis 1864, le montre clairement.

Température annuelle moyenne en Suisse

Ecart par rapport à la moyenne (1961–1990)



Source: MétéoSuisse

© OFS 2019

Les raisons du soutien du comité central à l'initiative sont les suivantes :

- Les régions et les sports de montagne sont fortement concernés par le changement climatique, or le CAS y contribue lui aussi. Ce thème est profondément ancré au sein du CAS.
- La désignation « initiative pour les glaciers » est au cœur même des activités traditionnelles du CAS.
- Le CAS se positionne avec un projet environnemental d'envergure sur le long terme, qui joue un rôle clé pour les générations futures.
- Le CC veut contribuer à la prise de conscience sur ce sujet sensible, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du CAS.

Le CAS fait partie d'une société qui doit repenser ses habitudes. Il va intensifier ses efforts de sensibilisation et d'information auprès de ses membres, encourager et favoriser l'utilisation des transports publics, promouvoir les énergies renouvelables pour l'exploitation des cabanes et améliorer le bilan CO₂ du secrétariat administratif. Les sections sont invitées à en faire de même !

Pour que nos enfants et petits-enfants puissent, eux aussi, avoir le bonheur de pouvoir contempler, traverser et explorer les glaciers des Alpes, signez cette initiative !

Les feuilles de signature peuvent être téléchargées sur www.protection-climat.ch.

Source : documentation éditée par le CAS pour l'AD de juin 2019.